

Addendum au cours sur la Préface pour mieux comprendre le contexte

source: Mme Puig

### Le contexte politique et religieux :

#### 1° Les tensions religieuses dans le «siècle d'or» néerlandais

##### a) La Réforme et les guerres de religion

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe est divisée par la Réforme. En 1517, Martin Luther (moine allemand, 1483-1546) publie ses 95 thèses à Wittenberg et en 1536, Jean Calvin (théologien français 1509-1564) fait paraître *Institution de la religion chrétienne*.

#### Qu'est-ce que la Réforme ?

La **Réforme protestante** est amorcée au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un mouvement de transformation du **christianisme** qui s'étend de la fin du **Moyen Âge** jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle et entend **revenir aux sources et à la forme première du christianisme**. Elle a été représentée par des acteurs de nature diverse : théologiens, prédicateurs, rois, princes, bourgeois, paysans, intellectuels...

La Réforme avait **des motivations religieuses, politiques et économiques** et elle a transformé en profondeur les sociétés européennes et les cultures soumises à l'influence de l'Europe.

► **Causes religieuses** : Née de débats autour du **salut** et du rôle de l'Église catholique, la Réforme correspond en partie à l'expression d'une culture alors marquée par une profonde **angoisse face à la vie éternelle**. Elle renvoie aussi à la **critique de l'Église romaine et de son commerce des indulgences** (remises de peines méritées par les péchés). Encore assez proche du catholicisme à ses débuts, la Réforme tend à s'en éloigner de plus en plus et rejette de manière grandissante le **culte des saints, le culte de la Vierge Marie** et participe à une activité iconoclaste (destruction d'images saintes) importante.

Apparue dans un contexte de diffusion de l'écrit et d'alphabétisation grandissante, la Réforme renvoie à l'apparition d'une nouvelle culture venant des milieux bourgeois et instruits qui ont bénéficié d'une bonne formation à travers les universités fondées au **Moyen Âge** par les princes et l'Église catholique. Les réformateurs profitent de **l'essor de l'imprimerie pour faire circuler la Bible en langues vernaculaires** (notamment l'allemand après la première traduction réalisée par Luther). **La volonté de revenir au texte de la Bible** devient ainsi une des principales motivations des réformateurs, guidés par **le principe du Sola scriptura** (« par l'Écriture seule ») théorisé par les premiers réformateurs protestants autour de Martin Luther.

► **Causes politiques** : La Réforme a aussi un caractère politique. C'est un moyen pour les princes allemands d'affirmer leur **indépendance face au Saint-Empire romain germanique**. Pour les autres monarches, il s'agit de **récusar l'autorité de la papauté** ou pour les populations de pouvoir **se révolter face à un souverain** mal accepté comme en Écosse et aux Pays-Bas espagnols. La Réforme se traduit au XVI<sup>e</sup> siècle par de nombreux conflits, entre l'empereur Habsbourg et les princes allemands, mais aussi par des guerres de Religion en France, en Angleterre et en Écosse.

##### b) le conflit des idéologies religieuses: le débat entre prédestination et libre arbitre

La question de la **grâce** n'a pas cessé d'alimenter des controverses théologiques. La **doctrine du péché originel** proclame que l'Homme est pécheur, c'est-à-dire coupable d'une faute originelle qui se perpétue par un attrait pour le mal, lorsque l'homme veut l'interdit. L'homme ne peut alors être sauvé que par la **miséricorde de Dieu**. Historiquement, cette miséricorde divine se manifeste par l'intermédiaire du **Christ, rédempteur de l'Humanité**, incarnation de la grâce.

#### Comment opère l'efficace de la grâce? Comment obtenir le salut?

Ces questions portent sur le rapport entre l'homme et Dieu. La Réforme reprend ces discussions sur **la Foi**, sur l'examen de conscience, sur la direction sacerdotale dans la vie du chrétien.

Calvin refuse l'idée du salut par les «œuvres». Il se réfère à Paul et à Saint Augustin et pense une théologie du salut par la seule grâce. Calvin s'oppose au libre arbitre humain, à la libération par l'homme du péché (même dans l'observation des commandements). Pour Calvin, cette coopération du libre arbitre serait une tentative de la créature de se glorifier devant Dieu, essence même du péché.

Calvin est donc favorable à la doctrine de la prédestination disant que le salut a tjs été décidé par Dieu faisant que les hommes sont par avance divisés entre «élus» et «réprouvés». Par csqt, les actions de l'homme ne peuvent influencer sur la grâce de Dieu.

Or au XVIIe, cette controverse ne va pas seulement diviser les catholiques romains et les Eglises protestantes, mais sépare également les catholiques eux-mêmes comme en France en dressant les jésuites contre les jansénistes. En Hollande, elle oppose les pasteurs orthodoxes, calvinistes partisans de la prédestination et les arminiens (du nom du théologien Harmensen ou Arminius) soutenant la thèse du libre arbitre.

c) le conflit religieux en Hollande: églises, sectes, partis ou la crise de la République hollandaise (la multiplicité des communautés religieuses)

Nous allons voir que le conflit religieux redouble une crise politique, posant la question fondamentale des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

En effet, dans les Provinces-Unies, la Réforme calviniste a combiné le rejet de « l'idolâtrie romaine » avec un patriotisme anti-espagnol, puis plus tard anti-français. Le protestantisme calviniste est donc la religion officielle mais elle n'est pas unique.

► Les différentes communautés religieuses: (cf p15-20 «Les défis de la diversité» intro Rovere GF) On trouve une importante minorité catholique. En outre, coexiste une communauté juive d'origine espagnole et portugaise, classe prospère. Enfin, le calvinisme hollandais se scinde en deux tendances en conflit, entraînant une formation de « partis » politiques, exacerbant les antagonismes sociaux.

i) La communauté des remontrants

Il s'agit des tenants de la théologie arminienne, ayant adressé en 1610 aux États une « Remontrance » exposant leurs thèses. Ils sont favorables au libre arbitre et à la tolérance religieuse (en dignes héritiers d'Erasmus) parce qu'ils valorisent la liberté de conscience. Ils souhaitent une « paix religieuse » qui diminue le pouvoir des autorités ecclésiastiques et qui laisse aux croyants la responsabilité de leur salut. Contre l'obéissance visée par la prédication, ils distinguent la religion extérieure (institutionnelle) qui n'aurait qu'une fonction pédagogique et la religion intérieure, base unique de la communauté des croyants. Toutefois, cette distinction porte une conception laïque des rapports entre l'Eglise et l'État dans laquelle l'État, afin d'assurer l'ordre public, contrôle toutes les manifestations de la religion extérieure, mais sans intervenir dans la religion intérieure (de toute façon hors de sa portée).

L'aristocratie des « Régents » adhère à l'arminianisme, càd les mathématiciens, médecins, inventeurs faisant de la Hollande un foyer actif de la science moderne (tels de Witt, Huygens, Hudde). Les arminiens sont d'accord avec le cartésianisme puisqu'ils défendent le libre arbitre, les idées claires et distinctes, un Dieu rationnel. D'autres sont plus sceptiques en matière de religion, inspirés par le naturalisme antique ou la politique moderne de Hobbes. Ils revendiquent l'idée de « droit naturel », comme fondement universel de la morale et du droit (Hobbes achève d'ôter à Dieu l'origine du droit).

Par csqt, le parti des Régents s'accorde avec les Remontrants sur deux idées: la tolérance, condition essentielle de la paix civile et religieuse, et le primat du pouvoir civil sur l'organisation des Églises. Cette idée est reprise dans le livre de Grotius intitulé *Du pouvoir du Souverain en matière religieuse*, qui influence Spinoza.

ii) Les Contre-Remontants ou « **gomaristes** » (majoritaires), du nom de Gomar, théologien adversaire de Arminius à Leyde

Ce sont les **calvinistes orthodoxes** qui défendent la thèse d'une **double obéissance du chrétien**: en matière spirituelle à l'Église et en matière temporelle aux magistrats ou au prince. **L'Église doit être totalement autonome par rapport à l'État**, jouissant d'un pouvoir absolu de choisir ses ministres du culte, de réunir ses fidèles, de prêcher et d'enseigner. Cependant, si l'obéissance est double, la loi provient d'une source unique, Dieu. Il n'y a donc **qu'une seule communauté chrétienne**, dont l'Église et l'État sont les réalisations. En réalité, le prince a moins de pouvoir car il ne sera obéi que s'il est un « prince chrétien » chargé de contrôler que la vraie foi soit diffusée dans toute la nation.

Le peuple des campagnes et la petite bourgeoisie (artisans, commerçants) sont calvinistes. Ils sont souvent recrutés comme pasteurs gomaristes, aspirant à diriger les masses et dénonçant la mainmise des Régents sur la chose publique et leur richesse.

iii) Les autres adversaires de l'orthodoxie calviniste ou « hérésies » : les « **chrétiens sans Église** »

Il s'agit d'une **multiplicité de communautés**, très différentes entre elles, mais adeptes de la «seconde réforme» cad d'une **intériorisation et d'une individualisation de la foi**. Comme les arminiens, ils rejettent la prédestination et défendent le libre arbitre. Certains sont proches de la **religion naturelle**. Ainsi les **Sociniens** (tenants de Faust Socin, réformateur italien) considèrent les dogmes du péché originel et de la Trinité comme des superstitions imposées par l'Église. Ils croient en l'unité de l'être divin et donc ne voient pas le Christ comme une personne divine, mais comme une allégorie des vertus morales. C'est une théologie épurée des mystères de la foi et une philosophie rationaliste. Ex: les **anabaptistes** favorables à une libre réunion des croyants sans hiérarchie ecclésiastique. Ex: les **collégiants** appliquent ce modèle à la société civile voulant une société égalitaire, un communisme du travail et l'amour du prochain.

Mais en 1619, le **Synode de Dordrecht** condamne les thèses arminiennes et interdit le ministère aux pasteurs les professant. Toutefois, régnait à Amsterdam une liberté de pensée et de publier, favorisant l'activité de DIVERSES « sectes », ce qui irritait grandement les théologiens. C'est pourquoi, par pur opportunisme tactique, **une alliance entre les princes d'Orange et les calvinistes** (malgré des conceptions divergentes) est instaurée contre le parti des Régents.

Tr° Voyons maintenant le conflit politique entre les républicains et les monarchistes de la famille Orange-Nassau.

## 2° Les tensions politiques dans le « siècle d'or » néerlandais

La rédaction du TTP s'étend sur plusieurs années, qui sont des années de crises pour l'Europe (révoltes, révolutions, guerres, épidémies). Spinoza est contemporain d'une **Europe en guerre**. Or les Provinces-Unies sont situées au cœur du système de « l'équilibre européen » en voie de constitution, cherchant à acquérir une position hégémonique, appelée par les historiens le « Siècle d'or » de la Hollande.

### a) Un contexte de guerres en Europe

En 1565 débute la **guerre d'Indépendance des Pays-Bas espagnols**.

En 1594, l'**Union d'Utrecht** marque la **fondation des Provinces-Unies**. Les Provinces Unies sont un État fédéral, issu en 1551, de l'insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, roi d'Espagne. C'est donc le premier État-nation néerlandais souverain. Mais durant toute la durée de son existence, l'État des Provinces-Unies est confronté à **plusieurs guerres extérieures**, notamment contre l'Espagne, l'Angleterre et enfin la France.

Depuis la « révolte des gueux » en 1565, la Hollande n'a presque jamais cessé d'être en guerre, à cause d'une expansion mercantiliste fondée sur des monopoles de marché et de colonisation. Malgré une marine puissante, les Provinces-Unies sont envahies et ravagées à plusieurs reprises. Avec la guerre d'indépendance, chaque Province a obtenu une large autonomie. L'État se présente en effet

comme une **fédération de « provinces »**, très décentralisées. Chacune est dirigée par une assemblée (les États) dont les travaux sont présidés par un **Pensionnaire**. Le **Stadhouder** est une sorte de gouverneur civil et militaire. On retrouve la même structure au niveau central: **les États généraux**, composés de représentants des sept provinces, siègent à La Haye et sont présidés par un **Grand Pensionnaire**. La **famille d'Orange-Nassau** qui descend du chef de la guerre d'Indépendance, fournit presque traditionnellement un Stadhouder général.

#### b) Un affrontement entre deux groupes politiques dirigeants rivaux: monarchistes contre républicains (ex de guerre civile ou de communautés dans la communauté)

D'une part, la **famille princière d'Orange-Nassau** issue des anciens «comtes» du pays est traditionnellement investie du commandement militaire et de la fonction exécutive de Stadhouder. Or le Grand Pensionnaire est toujours le Pensionnaire de la province de Hollande dont le pouvoir excède celui des autres provinces. Il n'y a donc aucune égalité entre les provinces. Mais le rôle de l'aristocratie et de l'armée a déchu depuis la fin de la guerre d'Indépendance.

D'autre part, la bourgeoisie marchande connaît un extraordinaire développement. La Compagnie des Indes orientales a été fondée en 1602 et la Compagnie des Indes occidentales en 1621. **Le groupe des «Régents»** bourgeois détient l'administration des villes et la gestion des finances publiques, confiées à des «pensionnaires» provinciaux et pour «leurs hautes puissances, tandis que les États généraux des Provinces-Unies» à un «Grand Pensionnaire». Les Régents émergent donc d'une large bourgeoisie urbaine, maritime, industrielle et commerçante. Les Régents s'enrichissent fabuleusement en un demi-siècle, devenant une caste de quelques familles apparentées (les Witt, les Burgh, les Beuningen, les Hudde) cooptées pour diriger les compagnies financières et les charges publiques. La bourgeoisie commerciale est représentée par **les «républicains»** sur lesquels s'appuient les Grands Pensionnaires dont le plus célèbre sera **Jan de Witt**.

C'est la philosophie de **Thomas Hobbes (1588-1679, anglais)** qui sert de référence à la « République des Régents ». En 1651, son livre le **Léviathan** défend la thèse d'une primauté du pouvoir politique sur le pouvoir religieux. Le but est de limiter l'emprise sur les esprits du pouvoir religieux, de modérer le calvinisme, et de renforcer le pouvoir politique nécessaire à la paix et à la sécurité des citoyens. Pour Hobbes, ce qui concerne la religion extérieure (nomination des ecclésiastiques, contrôle des doctrines, organisation des cultes) relève du pouvoir politique. Spinoza est ici proche dans le TTP des thèses de Hobbes.

Néanmoins, la conception de Hobbes limitant le pouvoir religieux par rapport au pouvoir politique, ne garantit pas le pluralisme intellectuel, notamment religieux. Or le projet du TTP, comme l'écrit Spinoza à Oldenburg dans la lettre 30 en 1665 sera « de défendre par tous les moyens la liberté de pensée et de parole que l'autorité trop grande laissée aux pasteurs et leur jalousie menacent de supprimer dans ce pays ».

Tout le XVII<sup>e</sup> siècle est donc marqué par la lutte entre monarchistes et républicains, scandée par **3 grandes crises** : A) En 1619, le Grand Pensionnaire Oldenbarnevelt, accusé de trahison et de collusion avec des pasteurs arminiens, est condamné à mort par le Stathouder Maurice de Nassau. **La famille d'Orange devient hégémonique.** B) Mais montée en puissance des compagnies bourgeoises et en 1650-1654, après l'Indépendance, nouvelle crise renversant les rapports de force. Pour la première fois Orange tente d'acheminer l'Etat vers un régime monarchique, mais échoue et le principal dirigeant du parti des Régents, **Jan de Witt devient Grand Pensionnaire** et fait décréter l'exclusion perpétuelle de la famille d'Orange des charges militaires, puis l'abolition du Stadhoudérat. C) Vingt ans plus tard, à la faveur de l'invasion française, à partir des années 1660, le parti orangiste conduit par **le jeune Guillaume III, futur roi d'Angleterre, reprend le pouvoir** avec en 1672 une émeute populaire: **Jan de Witt et son frère sont dépecés par la foule**. Le Stadhoudérat est restauré avec des pouvoirs plus étendus.

Bilan: la «République sans stadhouder» n'aura duré que vingt ans (cf note 2 p 48 Fin de la période de « Vraie liberté » + cf intro Rovere p.11-15 « une terre fertile pour la pensée »)

*Addendum sur la Préface :*

Jean **Calvin** a fondé une forme d'individualisme spirituel, fondé sur la foi individuelle de chacun, dans lequel l'Église a perdu son statut d'intermédiaire entre les hommes et Dieu, mais cela ne les empêchait pas de continuer à faire le tri entre fidèles et infidèles. (on pense à Rousseau et à la religion du vicaire savoyard : religion sans église). Spinoza donne, par delà les différences de rites, une définition unitaire de la religion comme une obéissance aux principes qui rendent la vie libre (amour, justice, charité), selon des méthodes (rites) propres à chacun. Chacun doit trouver son chemin et ses méthodes et il ne faut donc pas étouffer les questionnements spirituels. Il détruit ainsi l'autorité des pasteurs autant que des rabbins ou des prêtres.

Une fois l'unité religieuse européenne disparue (avec la réforme et la division entre catholiques et protestants), comment conserver l'unité politique ? comment éviter le retour des guerres civiles qui avaient ravagé le siècle précédent ? soit on décidait qu'il y avait une religion officielle et on persécutait les minorités, soit on séparait les domaines politiques et religieux. Cette division avait été formulée dès le début de la Réforme par **Martin Luther**. Selon Luther, il convenait de distinguer entre affaires terrestres, où l'autorité civile est souveraine et définit le règne de la Loi, et les affaires spirituelles qui concernent seulement l'âme, où la parole de Dieu est souveraine et définit le règne de l'Écriture. Le problème est de savoir où le domaine de la foi s'arrête par rapport au politique.

**Machiavel** (1469-1527) propose une autre solution : la politique doit être pensée en termes de rapports de pouvoir sans que la morale ou les valeurs chrétiennes interfèrent avec la logique de l'action. Pose l'autonomie de la logique politique.

La position de Spinoza (1632-1677) **hérite et se distingue** des ces auteurs : la fonction du souverain est de préserver la multitude en tant que telle, autrement dit que le souverain n'a aucunement la vocation d'unifier la société, mais de protéger la population d'elle-même : cela contribue à l'élaboration d'une conception nouvelle de l'État, visant essentiellement à fournir un cadre à la société. Il n'est plus le bras séculier d'une religion, mais garantit la paix sociale entre les diverses communautés et la sécurité des individus. Les différences ne peuvent ni ne doivent être écrasées par l'État, même si l'État ne peut tolérer aucune autre loi que la sienne, car cela briserait le principe de souveraineté. Cette fois il devient difficile de savoir jusqu'où la loi peut aller dans ce qu'elle prescrit aux religions.